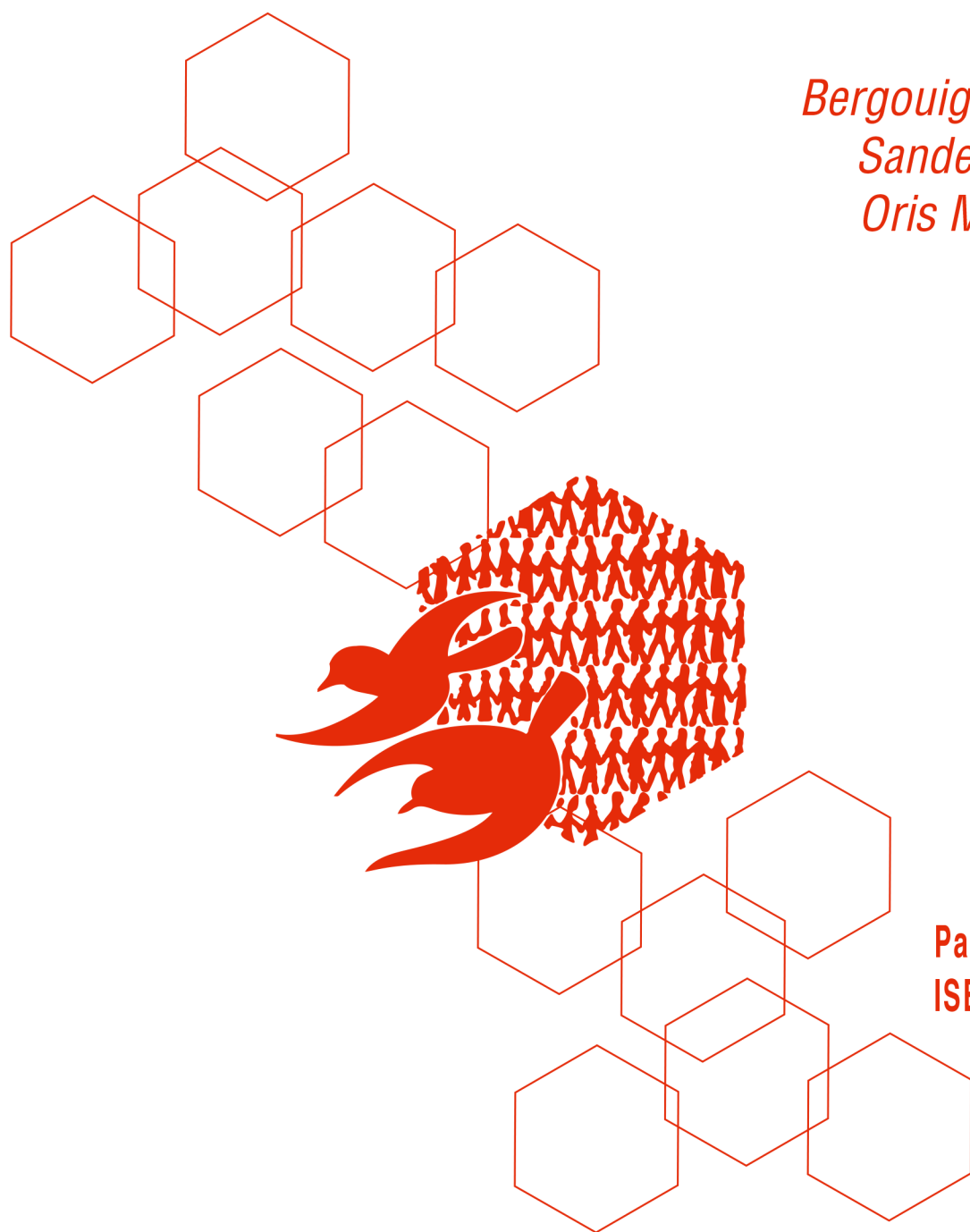


# Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques

*Bergouignan Christophe,  
Sanderson Jean-Paul,  
Oris Michel (éditeurs)*



Paris, 2020  
ISBN 978-2-901107-03-3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
AIDELF – 9, cours des Humanités - CS 50004 – 93322 Aubervilliers Cedex (France) – <http://www.aidelf.org>

# Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques

Édité par Christophe Bergouignan, Jean-Paul Sanderson et Michel Oris  
2020

Jean-Paul Sanderson, Christophe Bergouignan, Michel Oris	3
Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques	
Claude-Michel Loriaux	5
Quand le vieillissement démographique bouleverse la vie des citoyens et perturbe l'organisation de nos sociétés : petite histoire d'un combat personnel pour une vieillesse (re)valorisée	
Maria João Guardado Moreira, Vitor Pinheira	29
Le développement de politiques publiques municipales pour un vieillissement actif	
Jean-Luc Guyot, Grégoire Lits, Jacques Marquet	43
La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon	
Claude-Michel Loriaux, André Lambert, Louis Lohlé-Tart	61
Politiques de la vieillesse et politiques du vieillissement : le grand écart ?	
Willy Adrien Yakam, Yves Carrière, Thomas Legrand	75
Vulnérabilité des personnes âgées au Cameroun : formes et facteurs	
Marcel Nkoma	95
Pension vieillesse et pauvreté des personnes âgées au Cameroun	
Bilampo Gnoumou Thiombiano, Jean-François Kobiane, Noufou Savadogo	111
Vieillesse au Burkina Faso, les femmes sont-elles plus vulnérables que les hommes ?	
Maria Cristina Sousa Gomes, João Lourenço Marques, Inês Castro Sá	131
Vieillissement et difficultés : peut-on différencier, au niveau local, les difficultés exprimées par les personnes âgées au Portugal en 2011 ?	
Marie-Noëlle Duquenne, Stamatina Kaklamani, Dimitris Karkanis	147
Compréhension et mesure du vieillissement dans les zones rurales en Grèce : un processus complexe et pluriel	
Virginie Dejoux	167
La mobilité quotidienne des personnes âgées en France	
Armelle Klein, Frédéric Sandron	175
Attitudes et opinions des personnes âgées face aux nouvelles technologies. Résultats d'une enquête à La Réunion	

# Politiques de la vieillesse et politiques du vieillissement : le grand écart ?

LORIAUX Claude-Michel\*  
LAMBERT André  
LOHLÉ-TART Louis

## ■ Résumé

*Les auteurs s'interrogent sur ce que sont les politiques de population au sens théorique du terme. Ils évoquent leurs objectifs et leurs moyens d'action mais aussi la légitimité éthique de ces objectifs et l'efficacité des moyens par rapport aux objectifs fixés.*

*Ils rappellent que les caractéristiques proprement démographiques d'une population se limitent à sa taille (ou son nombre) et à sa composition (ou sa structure par âge et sexe), qui elles-mêmes évoluent en fonction de trois phénomènes assurant le mouvement démographique (les naissances, les décès et les migrations).*

*Sur cette base, ils proposent une typologie des politiques de population en combinant les objectifs d'état (croissance, décroissance, stationnarité) et les variables de mouvement.*

*Après avoir rappelé que les politiques natalistes (comme les politiques malthusiennes) posent de nombreux problèmes de légitimité et d'efficacité et que les flux migratoires sont devenus virtuellement incontrôlables, ils évoquent le conflit latent entre ce qu'ils désignent comme les politiques de la vieillesse et les politiques du vieillissement. Les premières regroupent les mesures prises pour améliorer la condition des personnes âgées et intègrent les politiques sanitaires qui visent à réduire la morbidité et la mortalité des habitants. Les secondes désignent les mesures prises pour lutter contre le vieillissement démographique essentiellement en termes de natalité et de migrations.*

*La contradiction est évidente puisque les personnes âgées désignées comme responsables du vieillissement démographique sont devenues au fil des évolutions des citoyens politiquement courtisés et des supports de la consommation.*

*Mais surtout les moyens de faire régresser le vieillissement démographique en agissant sur les naissances et les migrations n'obtenant plus l'assentiment majoritaire des citoyens, les politiques du vieillissement sont condamnées à disparaître face à une vision plus écologique et plus pessimiste de l'avenir de nos sociétés vieillissantes.*

\* Université catholique de Louvain. En collaboration avec André Lambert et Louis Lohlé-Tart – Adrass (Belgique)

## Les populations : substrat des sociétés

Le terme politique peut être assorti de multiples qualificatifs qui définissent les domaines où s'exerce la gouvernance des états et les actions des pouvoirs publics. De la politique des prix à celle de l'emploi, de la politique agricole à la politique énergétique, de la politique fiscale à la politique sociale, il n'y a pratiquement aucun secteur de l'activité humaine qui échappe à l'intervention des instances dirigeantes d'une société.

Comme les populations constituent le substrat fondamental des sociétés, il était donc relativement normal qu'elles fassent l'objet de la part de ceux qui les gouvernent de tentatives de manipulation et que les démographes s'interrogent pour leur part sur ce que sont ces présumées politiques de population, ou politiques démographiques selon l'expression qu'on voudra réserver pour désigner les mesures étatiques (législatives, administratives, politiques, etc.) qui visent à infléchir d'une façon ou l'autre, et dans un sens ou l'autre, l'état d'une population et son évolution dans le temps.

Et il n'était même pas nécessaire que la démographie ait été inventée en tant que discipline démographique au 19<sup>e</sup> siècle pour que ces préoccupations apparaissent, puisque l'histoire nous rapporte que les philosophes grecs, en particulier Platon, spéculaient déjà, quatre siècles avant l'ère chrétienne, sur la taille idéale de leur cité<sup>1</sup>.

Par contre, d'un point de vue scientifique cette fois, on peut se poser des questions sur ce que sont les politiques de population, quels sont leurs objectifs et leurs moyens, quelle est leur efficacité par rapport à ces objectifs et leur légitimité par rapport aux moyens utilisés, bref ce qui confère à un ensemble de mesures le droit de porter le label de « politique démographique ».

## Politiques affichées et politiques cachées

Une des difficultés peut cependant venir du fait que des actions concertées qui sont annoncées comme des politiques de population ne le soient pas réellement et inversement – cas plus fréquent – que des mesures qui ne sont pas présentées comme étant à finalité démographique aient bien des incidences démographiques affirmées. C'est notamment le cas, lorsque les autorités qui promulguent ces politiques ont intérêt à dissimuler leurs véritables intentions et que les objectifs officiellement déclarés sont différents des objectifs réellement poursuivis.

À titre exemplatif, le régime nazi n'a pas affiché ses intentions sur les murs de Berlin ni dans ses codes juridiques lorsqu'il a décidé la solution finale pour des millions de juifs, de tziganes et de communistes :

<sup>1</sup> Dans la *République* de Platon (427-348 av JC), l'auteur évoque un nombre idéal de 5040 citoyens, non pas seulement pour ses propriétés arithmétiques (ce chiffre de 5040 admet un grand nombre de diviseurs, 59 au total), mais parce qu'il permet d'assurer une partition de la population en sous-groupes (les classes) susceptibles d'assurer les diverses fonctions sociales, économiques et politiques de la cité quand le territoire disponible est limité. Des mesures concrètes sont proposées pour maintenir le nombre idéal de citoyens, notamment en rapport avec la natalité, l'âge au mariage et l'héritage mais aussi les migrations (fondation de nouvelles colonies de peuplement).

il s'agissait pourtant d'une véritable politique démographique à vocation d'épuration ethnique et sociale que le procès de Nuremberg a mis en lumière sans ambiguïté<sup>2</sup>.

En revanche durant la décennie qui a précédé la seconde guerre mondiale, la politique d'eugénisme mise en œuvre par l'Allemagne nazie a été promulguée officiellement via des lois et des décrets qui organisaient l'enfermement et l'élimination des handicapés, des malades congénitaux et des criminels. Là aussi, il s'agissait bien d'une politique de population à visée d'eugénisme qui avait au départ été bien accueillie par les autorités médicales et le grand public allemand avant qu'elle ne soit plus tard remise en question pour son manque d'humanité.

## Le nombre et la structure

Mais indépendamment de la question de savoir si une politique de population est officiellement déclarée ou non comme telle, la question primitive essentielle est de s'assurer que les mesures préconisées visent bien un objectif en rapport direct avec la population, quel que soit par ailleurs le qualificatif qui la désigne.

Or, on n'est pas sans savoir que deux attributs caractérisent fondamentalement une population : sa taille et sa composition, principalement en termes d'âge et de sexe, les autres attributs, comme la classe ou la religion, n'ayant pas, en principe, d'incidence directe sur la taille (tout en reconnaissant cependant qu'ils peuvent exercer des effets indirects médiatisés par des variables intermédiaires).

Ce sont d'ailleurs ces mêmes variables autour desquelles la démographie s'est constituée historiquement comme discipline scientifique, en développant les principes de ce qu'il est convenu d'appeler l'analyse démographique. Taille et composition étant cependant foncièrement évolutives dans le temps, il convient de s'intéresser aussi aux événements démographiques qui conditionnent cette évolutivité et déterminent la dynamique des populations, en l'occurrence les naissances, les décès et les migrations (et éventuellement les mariages ou les unions).

Dans un certain sens, la chance des démographes est d'avoir une discipline relativement limitée et fermée, ce qui leur a permis de développer un corps de méthodes d'analyse rigoureuses, et contrastant avec l'imprécision qui règne souvent dans d'autres sciences sociales.

Le tableau suivant exprime les relations entre objectifs d'état et variables de mouvement.

---

<sup>2</sup> Voir par exemple, Louis Dupeux, « La politique raciale » dans *Histoire culturelle de l'Allemagne (1919-1960)*, sous la dir de Dupeux L., PUF, 1989, pp. 177-190 ; Jean-Louis Duchesne, *La politique de population de l'Allemagne nazie*, Département de démographie, UCL, Working paper n° 104, LLN, Cabay, 1981.

Tableau 1. Relations entre les objectifs d'état, les variables de mouvement et les politiques correspondantes

Objectifs d'état	Variables de mouvement		
	Naissances/natalité	Décès/mortalité	Flux migratoires
Croissance	Naissances ↗ = Politique nataliste	Décès ↘ = Politique sanitaire	Immigrants ↗ Émigrants ↘ = Politique migratoire
Décroissance	Naissances ↘ = Politique malthusienne	Décès ↗ = Eugénisme Euthanasie	Émigrants ↗ Immigrants ↘
Stationnarité	Équilibre des naissances et des décès assurant une croissance nulle (zéro population growth)		Soldes migratoires nuls

Néanmoins, en dépit de ce champ restreint, l'établissement d'une typologie des politiques de population reste une opération complexe en raison des interactions entre phénomènes agissant à des niveaux différents.

Une première distinction serait celle entre politique du nombre et politique de la structure, avec pour chacune d'elle souvent des finalités qui peuvent être complètement opposées tandis qu'on peut distinguer à un deuxième niveau les politiques de la natalité, de la mortalité et des migrations, elles aussi susceptibles d'être formulées avec des objectifs contrastés en totale opposition.

## Croître pour survivre

Concernant la taille des populations, on sait que durant la majeure partie de l'histoire de l'humanité, les hommes ont dû combattre durement pour maintenir la population de leurs communautés (villages, villes, régions) à des niveaux suffisants pour assurer les fonctions essentielles de survie et de défense en raison des menaces qui pesaient sur elles du fait des guerres, des famines, des cataclysmes naturels et des maladies.

Croître en nombre a donc longtemps été une façon d'assurer une meilleure organisation des fonctions économiques et sociales et un meilleur partage des tâches comme l'affirmait déjà le physiocrate Jean Bodin au 16<sup>e</sup> siècle en énonçant son précepte bien connu « il n'y a de richesses que d'hommes »<sup>3</sup>.

La croissance peut cependant se heurter à des limites contraignantes lorsque les rendements croissants cèdent la place aux rendements décroissants comme les économistes l'ont coulé dans une de leur célèbre « loi » et que la « surpopulation » apparaît.

<sup>3</sup> Jean Bodin (1529-1596), *Les six livres de la République* (1576). La citation la plus reprise est tirée du livre V. La tendance contemporaine à interpréter cette phrase comme un éloge des ressources humaines au sens de qualités de l'homme pour l'entreprise n'est sans doute pas celle que visait l'auteur. En bon mercantiliste, Bodin considère que la richesse est la valeur suprême et que l'homme n'est pas une fin en soi mais un moyen d'atteindre cette fin, dans la mesure où c'est la taille de la population (le nombre d'habitants) qui détermine la puissance de l'état. Dans cette optique, il est normal que l'auteur préconise une politique en faveur de la croissance démographique en encourageant le mariage, les familles nombreuses et l'immigration.

## La surpopulation à la mode de Malthus

Le pasteur anglican Robert T. Malthus fut sans doute un des premiers à dénoncer cette tendance à la surpopulation à travers son principe de population (1798)<sup>4</sup> selon lequel celle-ci augmenterait plus vite que la production agricole et générerait pauvreté, misère et mortalité (la fameuse loi de croissance géométrique pour les populations et de croissance arithmétique pour les moyens de subsistance entraînant à brève échéance un déséquilibre majeur).

Après la disparition de Malthus et d'un de ses principaux contradicteurs, Marx, le débat entre néo-malthusiens et anti-malthusiens se poursuit et s'élargit même au 20<sup>e</sup> siècle à l'ensemble du Tiers Monde sommé par les agences onusiennes d'adopter des programmes de limitation des naissances pour freiner leur croissance trop rapide.

## Les « décroissants » entrent en scène

Bien que les querelles semblaient apaisées avec l'amorce de la transition démographique dans les pays les plus surpeuplés, elles ont été relancées bruyamment il y a déjà quelques années par les adeptes de la décroissance<sup>5</sup> qui pensent que la Terre s'accommoderait mieux d'une population de deux ou trois milliards que des 10 milliards annoncés et que de toute façon l'empreinte écologique de la population mondiale dépasse largement dorénavant les capacités de production de la Terre. Le paradoxe est donc complet. Alors que la dépopulation était redoutée dans les pays européens au début du 20<sup>e</sup> siècle, voilà qu'un siècle plus tard, elle est appelée de leurs vœux par des écologistes qui pensent qu'il en va de la survie de la planète, ou du moins de ses habitants.

Mais si on connaît des moyens potentiels de soutenir la croissance démographique, par des encouragements à la natalité ou par des apports migratoires (à condition que ce ne soit pas au niveau mondial mais local), il est plus difficile de déclencher la décroissance, à moins de provoquer l'infécondité des couples par la diffusion généralisée de moyens contraceptifs obligatoires ou pire en provoquant une hausse de la mortalité comme certaines associations américaines qui préconisent l'euthanasie pour les malades incurables ou les grands vieillards.

---

<sup>4</sup> Thomas Robert Malthus, *An Essay on the Principle of Population*, London, J. Johnson, 1796 (première version anonyme, 6<sup>e</sup> et dernière édition en 1826). Traduction française récente : *Essai sur le principe de population*, Paris, Flammarion, 1992. Voir aussi Joseph Stassart, *Malthus et la population*, Liège, Faculté de droit, 1957.

<sup>5</sup> Le courant de la décroissance est apparu dans les années 1970 et le mot a été évoqué pour la première fois dans le *Nouvel Observateur* (n° 397 du 19 juin 1972) sous la plume d'André Gorz (utilisant le pseudonyme de Michel Bousquet), mais c'est le rapport Meadows intitulé « Halte à la croissance » (en anglais *The Limits to Growth*, 1972) qui a donné le coup d'envoi à ce nouveau paradigme commandité à l'équipe du MIT par le Club de Rome, constitué de diplomates, d'industriels et d'universitaires issus de la société civile. Le rapport Meadows n'évoque pas la décroissance mais la croissance zéro, contrairement à Gorz qui s'appuie sur les travaux du mathématicien américain d'origine roumaine, Nicolas Georgescu-Roegen considéré comme le principal théoricien du concept de décroissance, même s'il n'en a jamais employé le terme (*The Entropy Law and the Economic Process*, 1970, traduit sous le titre *Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie*, 1979, textes rassemblés par Jacques Grinevald, Lausanne, Pierre-Marcel Favre). Voir aussi André Gorz, *Ecologie et politique*, Paris, le Seuil, 1978 ; Serge Latouche, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard, 2006.

La question se pose donc immédiatement dans la foulée de savoir si les politiques envisagées sont éthiquement légitimes avant même d'aborder celle de leur efficacité plus difficile à établir.

De ce point de vue, parmi les trois variables de mouvement, celle qui est susceptible de soulever le plus de questionnements éthiques est probablement la mortalité, même si les politiques relatives aux naissances et aux migrations ne manquent pas non plus de susciter des débats éthiques plus ou moins virulents en fonction des contextes civilisationnels et des cultures, mais aussi des objectifs poursuivis, et des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

## Plutôt des incitations que des mesures coercitives

En règle générale, les politiques seront plus facilement acceptées si elles reposent sur des mesures d'incitation ou de soutien plutôt que sur des mesures coercitives et contraignantes.

En matière de natalité, les programmes de planification familiale ou les programmes de stérilisation que les agences internationales ont cru pouvoir imposer aux populations asiatiques et africaines les plus fécondes dans les décennies 50 et 60 ont été souvent mal accueillis et ont même parfois déclenché de véritables soulèvements des populations locales.

Par contre, les programmes ultérieurs de sensibilisation et d'information ont recueilli plus de succès en sollicitant la participation active des populations.

En Chine, le gouvernement a dû réviser sa politique de l'enfant unique et assouplir les mesures limitant la descendance des couples au vu des effets pervers qu'elle provoquait (avortements, infanticides, déséquilibre des sexes, etc.). Il est probable que les perspectives du vieillissement à venir de la population chinoise aient joué un rôle dans cette volonté d'assouplissement.

Et bien entendu, là où il s'agit de soutenir la procréation (et non plus de la limiter), les mesures d'incitation (comme les primes de naissance, les allocations familiales, les bourses d'études, les aides au logement, les mises à disposition de crèches, les congés parentaux, les réductions d'impôt et tout l'arsenal des aides familiales) sont généralement des incitations bien accueillies par les parents ou futurs parents à condition toutefois que ces mesures d'encouragement n'entrent pas en opposition avec des mesures dissuasives plus puissantes, des contextes peu favorables à l'accueil des enfants ou des perspectives d'évolution des sociétés industrielles perçues comme inquiétantes (chômage, guerres, terrorisme, désastres écologiques, extinction de l'espèce humaine, etc.).

À quoi bon concevoir des enfants s'ils risquent massivement à l'âge adulte d'être exclus de la vie active ou d'être réduits à des tâches pénibles et mal rétribuées, ou pire encore si leur survie est menacée par des épidémies et des maladies de civilisation que nos technologies médicales ne parviennent pas à endiguer.

À l'époque du rapport POLIWA,<sup>6</sup> les chercheurs de l'UCL avaient épinglé un beau slogan mobilisateur de la Ligue des familles (encore nombreuses à l'époque) qui plaidait pour « une société enfants admis »,

<sup>6</sup> Gérard Hubert et Loriaux Michel (sous la dir.), 1977, *Etat démographique de la Wallonie et éléments pour une politique de population. Rapport POLIWA*, Dept. de Démographie, UCL, Document du Centre d'études de la population et de la famille, Bruxelles, n° 2, 412 p.



preuve que les mesures d'incitation financière seules ou celles d'accompagnement des couples dans leurs rôles parentaux ne suffisaient pas forcément à leur faire reprendre la direction des berceaux.

## Maîtrise de la fécondité et avortements

Dans les pays occidentaux où la diminution de la natalité apparaissait inquiétante et semblait devoir être enrayée, les gouvernements ont parfois voulu restreindre l'accès aux méthodes contraceptives en limitant l'information à leur propos et aux pratiques abortives en les sanctionnant pénalement, ce qui n'a pas eu généralement les effets attendus, sinon de provoquer un recours plus massif et désastreux aux avortements clandestins mettant en danger la vie des femmes ou en les obligeant de sortir des frontières nationales pour trouver des institutions susceptibles de répondre à leur demande d'interruption de grossesse.

Le récent décès de Simone Veil et sa « panthéonisation » ont ravivé les débats houleux qui eurent lieu à l'assemblée nationale française en 1975 lorsque, en sa qualité de ministre de la santé, elle a soumis au vote des parlementaires une loi dépénalisant l'avortement, en devant faire front à des attaques personnelles infâmes et à des réactions d'hostilité de tous les bords politiques, la loi n'ayant d'ailleurs pu être adoptée que grâce à l'appui de l'opposition de gauche de l'époque. In fine, malgré les appréhensions des adversaires du projet, force fut de reconnaître que la mise en œuvre des lois de libéralisation n'entraîna « ni une rechute de la fécondité, ni une explosion du nombre d'avortements ».

Il est d'ailleurs symptomatique de constater que malgré la mise en œuvre de programmes beaucoup plus positifs d'aide aux familles (particulièrement développés en France depuis l'après Seconde Guerre mondiale), ces mesures n'ont pas été suffisantes au cours des dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle pour empêcher un effondrement de la fécondité avec un indicateur conjoncturel qui a amorcé (principalement dans les pays méditerranéens), une descente vers des minima très inférieurs au taux de remplacement des générations (légèrement inférieur à 2,1 enfants/femme, dans les pays à espérance de vie élevée) et qu'on croyait impossible d'imaginer auparavant (par exemple 1,2 ou 1,4).

Finalement, un redressement a bien été opéré à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle dans la plupart des pays européens sans atteindre pour autant le record actuel de la France qui est pratiquement le seul pays européen à s'être approché du seuil de remplacement, une performance due selon de nombreux experts à une meilleure conciliation entre les contraintes du travail féminin et les charges maternelles (grâce aux crèches, aux écoles maternelles, aux congés parentaux, etc.).

Une conclusion partagée avec Jacques Vallin<sup>7</sup> semble s'imposer : « la maîtrise de la fécondité dépend par-dessus tout de la volonté des couples – Contrarier de front cette volonté ne peut guère porter de fruit. Freiner ou inverser une tendance jugée inopportune n'est guère possible que dans le cadre de politiques d'ensemble modifiant le contexte dans lequel s'est forgée cette volonté ».

<sup>7</sup> Jacques Vallin, Les politiques démographiques sont-elles efficaces ?, n. *iussp* nov 27, 2015.

## Des flux migratoires incontrôlables

Le contrôle des flux migratoires internationaux participe aussi à l'arsenal des moyens disponibles pour mettre en œuvre une politique de population, avec d'ailleurs un avantage notoire par rapport au contrôle de la natalité qui est de porter sur des populations d'individus majoritairement adultes, directement disponibles sur le marché du travail, qui peuvent être appelés et renvoyés en fonction des besoins immédiats de l'économie et dont les pays ne doivent pas supporter la charge de « l'éducation » et de la formation.

Du moins en théorie, car s'il fut une époque où les échanges de population entre pays pouvaient se négocier comme des contrats commerciaux de marchandises, les temps ont changé et l'immigration clandestine est devenue dominante sans que les états puissent exercer facilement un contrôle autant à l'entrée sur leurs territoires qu'à la sortie quand il s'agit de reconduire aux frontières des clandestins indésirables.

Élever des murs présumés infranchissables comme aux États Unis par rapport à leur frontière mexicaine, ou imposer des systèmes de visa restrictifs, voire même interdire tout accès au territoire national aux ressortissants de certains pays ne suffit pas à réguler les échanges internationaux de population, de sorte que les seules politiques migratoires possibles sont devenues les politiques de refoulement et de rejet et non plus d'accueil ou d'attractivité comme ce fut le cas autrefois à l'occasion des déplacements de population provoqués par les conflits mondiaux ou en fonction des besoins économiques.

En Belgique, au lendemain de la guerre 1940-1945, les gouvernements de l'époque qui devaient relancer leurs secteurs charbonniers et sidérurgiques ont négocié avec l'Italie des transferts de populations rurales auxquelles les autochtones ont réservé un accueil pour le moins réservé, même si finalement elles ont fini par s'intégrer et ont renoncé volontairement à retourner dans leur pays d'origine.

Pourtant, leurs descendants ont dénoncé beaucoup plus tard ces accords qui s'apparentaient à leurs yeux à une forme de traite humaine immorale en déclarant que leurs pères avaient été bradés à bon marché par leur pays contre quelques sacs de charbon et avaient été véritablement des déportés économiques<sup>8</sup>.

Aujourd'hui face à l'afflux de migrants africains qui se pressent aux frontières de l'Europe, l'Italie a changé de statut et est passée de pays d'émigration à celui de pays d'immigration tandis que ses partenaires européens se disputent durement le partage des quelques milliers de naufragés recueillis en Méditerranée et ne parviennent pas à coordonner leurs initiatives et à adopter des mesures concertées pour réguler les flux migratoires entre pays du Sud (ou extra-européens) et pays du Nord au point qu'ils sont devenus une préoccupation majeure de tous les états et même un motif d'éclatement potentiel de l'Union européenne.

En conclusion, le manque de maîtrise en matière de régulation des flux migratoires les disqualifie pour constituer un élément valide d'une véritable politique de population et ce d'autant plus que les seules mesures envisagées et acceptées sont des mesures de refoulement en totale opposition au niveau éthique avec le principe de la libre circulation des personnes bafoué depuis longtemps par les pays européens.

<sup>8</sup> Felice Dassetto, Michel Dumoulin, *L'immigration italienne en Belgique. Histoire, langues, identité*, PUL, UCL, 1985.

## Politiques de la mortalité ou politiques de la vieillesse

Reste donc le troisième facteur susceptible d'intervenir dans le cadre d'une politique démographique, en l'occurrence les décès.

On hésitera cependant à parler de politique de la mortalité au sens premier du terme, également pour des raisons éthiques évidentes, puisque personne n'oserait plus considérer comme un objectif acceptable d'accroître par des actions volontaristes le nombre de décès (sauf bien entendu les dictateurs qui estiment légitime d'éliminer des groupes entiers de population, au nom de préjugés racistes, de préoccupations eugéniques ou d'idéologies totalitaires, comme le  $xx^e$  siècle a connu des exemples dramatiques).

À l'opposé réduire la mortalité peut paraître une préoccupation louable qui correspond d'ailleurs à un des plus anciens rêves de l'humanité de conquérir l'immortalité, à l'instar des dieux, ou en tout cas de repousser la mort très au-delà des limites actuellement observées. N'est-ce pas d'ailleurs là le projet audacieux du courant transhumaniste, qui a cessé d'être un rêve insensé ou une utopie hors de portée pour devenir, sinon une réalité actuelle, du moins un espoir validé par les progrès fulgurants des fameuses sciences et technologies NBIC (neuro-biologiques, informatiques et cognitives).

Il reste que l'expression « politique de la mortalité » fait peur et qu'on préférera parler de « politiques de la vieillesse », même si cette terminologie est en soi aussi relativement ambiguë. On imagine facilement que, comme les personnes âgées sont devenues un groupe numériquement important à cause des progrès combinés de la protection sociale et des politiques sanitaires, une attention particulière lui a été reconnue et que des mesures ont été prises pour réduire le niveau de pauvreté de ses membres grâce à l'instauration de systèmes de retraite plus ou moins « généreux », ou pour combattre leur isolement social dû à leur exclusion de l'activité professionnelle et enfin pour réduire leur morbidité et leurs incapacités dues aux effets du vieillissement biologique.

Parfois les effets de ces mesures ont dépassé les espoirs mis en elles, puisque les économistes n'hésitaient pas, il y a quelques années encore, à parler de la « richesse des vieux », et que l'espérance de vie a fait des progrès impressionnants en augmentant au cours du  $xx^e$  siècle d'une trentaine d'années et en passant de 50 ans à 80 ans dans les pays occidentaux, une tendance qui continue à progresser, au point que beaucoup de discours anciens sur une présumée mortalité limite sont régulièrement démentis et que la littérature scientifique fait, à ce sujet, état de nombreux théories contradictoires.

Entre les pessimistes qui pensent qu'il existe un seuil de la mort quasiment infranchissable se situant autour de 90 ans<sup>9</sup> et les prophètes du transhumanisme qui annoncent des longévités records frisant

<sup>9</sup> Jean Bourgeois-Pichat (1912-1990) fut l'un des premiers démographes à se préoccuper concrètement de la question des limites de la vie humaine (Essai sur la mortalité biologique de l'homme, *Population*, juillet-sept 1952, n° 3, pp. 381-394). On lui doit la distinction entre la mortalité endogène et la mortalité exogène et une première estimation de la mortalité limite avec une espérance de vie à la naissance de 77 ans, alors que la table de survie de l'INSEE sur la période 1946-1949 faisait apparaître une espérance de vie à la naissance de 64 ans, ce qui implique un gain théorique possible de l'ordre d'une dizaine d'années. Notons toutefois que l'auteur met en garde ses lecteurs en précisant que le mot « limite » ne doit pas prêter à une fausse interprétation ( ) et qu'il n'implique à priori aucune limitation des progrès contre la mort » (op. cit., p. 394). Plus tard, des chercheurs louvanistes ont revisité les travaux antérieurs et proposé à leur tour une table de mortalité limite basée sur une hypothèse de longévité maximale de l'espèce humaine de 115 ans (le meilleur score de survie d'un

l'immortalité<sup>10</sup> toutes les hypothèses se déclinent, y compris celles invoquant même une annulation des progrès acquis au cours des dernières décennies à cause des maladies dites de civilisation qui se sont diffusées à l'échelle mondiale (tabagisme, diabète, cancers, obésité, infertilité, etc.)<sup>11</sup>.

La situation est devenue récemment un peu plus confuse avec le déclenchement de l'affaire Jeanne Calment, doyenne de l'humanité décédée à l'âge de 122 ans et dont le record de longévité a été contesté par une équipe de scientifiques russes en dénonçant une fraude à l'héritage et une grossière substitution de personnes (Yvonne, la fille de Jeanne Calment qui aurait pris sa place à sa mort en 1934 et serait elle-même morte à 99 ans en 1997) dont se défendent avec véhémence ceux qui ont eu l'occasion de suivre le parcours vital de la vieille dame d'Arles<sup>12</sup>.

## Une réponse collective insatisfaisante

Quoi qu'il en soit, les progrès individuels récents sont indéniables et si tout le monde peut s'en prévaloir, en espérant pouvoir se les approprier à titre personnel, ce n'est pas pour autant que la question des personnes âgées a reçu une réponse collective satisfaisante. En limitant les interventions en faveur des aînés à des mesures presque exclusivement financières (dépenses de santé, d'hébergement, de pension), la plupart des états ont perdu de vue que l'objectif prioritaire était l'intégration des personnes âgées dans la société (plutôt que leur marginalisation à la périphérie dans des institutions spécialisées), la reconnaissance en leur faveur d'un statut social valorisé et l'établissement de relations harmonieuses de coopération et de solidarité entre les générations.

---

citoyen japonais enregistré à l'époque) et un âge moyen limite au décès de 90 +/- 5 ans estimée avec des lois statistiques de Weibull et de Gompertz (Josianne Duchêne et Guillaume Wunsch, Des tables de mortalité limite : quand la biologie vient au secours du démographe, in *Populations âgées et révolution grise, Chaire Quetelet 86*, Institut de Démographie, UCL, Louvain-la-Neuve, Ciaco, 1990, p. 321-330). Conscient cependant de la succession dans le temps de tables « limites » qui sont régulièrement remises en question, un autre chercheur louvaniste a développé récemment une approche radicalement différente qui est basée sur des données historiques et ne fait pas intervenir des fonctions mathématiques d'ajustement (voir dans cette Chaire Quetelet 2018, la communication d'André Lambert, *Une table de mortalité « limite évolutive » en vue d'une prospective de population à très long terme*, Adrass, 2019).

<sup>10</sup> En France, un des propagateurs du transhumanisme est le chirurgien multidiscipliné (ENA, IEP Paris, HEC), Laurent Alexandre, auteur de plusieurs ouvrages sur les avancées technologiques et notamment *La mort de la mort : comment la technologie va bouleverser l'humanité* (Jean-Claude Lattès, 2011, 425 p.). Voir dans le même registre, Luc Ferry, *La révolution transhumaniste. Comment la technomédecine et l'ubérisation du monde vont bouleverser nos vies*, Plon, 2016.

<sup>11</sup> Voir notamment l'ouvrage d'un agronome, Claude Aubert, *Espérance de vie, la fin des illusions : ou pourquoi nos enfants vivront (sans doute) moins longtemps que nous*, Terre vivante, 2006, 127 p.). L'auteur qualifie de « bombes démographiques » ces maladies de civilisation qui seraient largement imputables à la « mal bouffe », aux pesticides, aux perturbateurs endocriniens et autres pollutions, notamment chimiques interférant avec la santé.

<sup>12</sup> Les « chercheurs russes » sont N. Zak (*Jeanne Calment : the secret of longevity* (en ligne, dec. 2018) et V. Novoselov (*Investigating Jeanne Calment's longevity record*, en ligne, dec.2018). Ce travail publié seulement sur Internet et n'ayant pas donné lieu à une expertise préalable par des pairs français (ou internationaux) a provoqué une salve de réactions négatives de la communauté scientifique et en particulier de ceux qui ont côtoyé Jeanne Calment de son vivant, notamment le généticien Jean-Marie Robine qui a été appelé à certifier l'âge de Jeanne pour le *Livre des Records* et son médecin, le docteur Michel Allard (*Longévité : mode d'emploi*, Cherche Midi, 1998).

Même les agences internationales qui ont lancé tardivement (souvent après 2000) des concepts supposés novateurs comme le « vieillissement actif »<sup>13</sup>, ont privilégié des approches exagérément individualistes où la personne âgée est invitée à rester en bonne santé pour continuer le plus longtemps possible à apporter sa contribution économique (et pas tellement sociale) à la bonne marche de la société, selon les principes du néo-libéralisme.

## Des politiques étriquées

Une des thèses que nous entendons soutenir est que les politiques actuelles de la vieillesse sont étriquées et manquent d'ouverture pour pouvoir se revendiquer d'une réelle efficacité sociale par rapport à l'ampleur des transformations sociétales en cours.

Souvent, les interventions les plus pertinentes sont le fait d'associations de la société civile et non des pouvoirs publics, alors qu'ils devraient jouer un rôle de lanceurs de projets et d'amplificateurs d'actions. Les idées que nous avons déjà ébauchées il y a plus de trente ans en inaugurant la « révolution grise »<sup>14</sup> sont pour la plupart restées lettres mortes ou à l'état de pré-programmes sans réelle intégration ni cohérence globale. Peut-être n'est-il pas trop tard pour remettre l'imagination au pouvoir !

Mais une autre contradiction existe qui est rarement mise en évidence. Les politiques de la vieillesse ne peuvent être assimilées aux politiques du vieillissement et elles peuvent même s'y opposer violemment. C'est le cas si le vieillissement démographique, (dont on sait qu'il n'a été identifié qu'autrefois dans les années 1930 par Alfred Sauvy<sup>15</sup> qui est souvent perçu comme une évolution négative menaçant les équilibres sociétaux) est combattu par des politiques actives.

Ce fut le cas pendant des décennies et aujourd'hui encore de nombreuses voix s'élèvent régulièrement pour dénoncer des risques d'implosion sociétale, même si les expressions imagées qui avaient cours durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (« cancer social », « mal anesthésiant », « hiver démographique », « peste grise », etc.) ont cédé la place à des discours plus nuancés.

Il reste qu'il conviendrait à tout le moins de se demander comment une évolution démographique qui n'est jamais qu'une mesure d'une transformation statistique des rapports numériques entre les classes d'âge peut être perçue comme un risque de chaos sociétal dans le même temps où ceux qu'on décrit comme des vieux (les 60 ans et plus) doivent être protégés et encouragés à vivre le plus longtemps possible en bonne santé pour rester actifs et contribuer à l'enrichissement collectif.

<sup>13</sup> L'année 2012 a notamment été décrétée par l'Union européenne « Année du vieillissement et des solidarités intergénérationnelles ». Voir : Anne-Marie Guillemard, Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites, une perspective internationale, *Retraite et Société*, 2013/2 (n° 65), pp. 17-38.

<sup>14</sup> Loriaux Michel, Remy Dominique et Vilquin Eric (eds), 1990, *Populations âgées et révolution grises. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements, Actes du Colloque « Chaire Quételet 86 »*, Institut de Démographie, UCL, éditions CIACO, Louvain-la-Neuve, 1118 p. Voir aussi Claude-Michel Loriaux, Vieillissement, longévité et révolution grise : un combat perdu ou une utopie à (re)penser, in : Bloss Thierry et Bloss-Widmer Isabelle (dir.), *Penser le vieillissement en Méditerranée. Données, processus et liens sociaux*, Paris, Karthala, 2019.

<sup>15</sup> Alfred Sauvy, La population française jusqu'en 1956, Essai de prévision démographique, *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 1, janvier 1929, pp. 8-20.

## Une vision plus écologique

Le paradoxe est d'autant plus grand que la seule façon de limiter le vieillissement démographique est d'agir, comme on le sait, sur les autres paramètres du mouvement, en l'occurrence la natalité et les migrations. Or encourager les naissances par diverses incitations financières et sociales susceptibles de faire baisser significativement les coefficients de dépendance des âgés est aujourd'hui largement remis en question au nom d'une vision plus écologique de l'avenir de l'humanité et surtout des perspectives de chômage des jeunes générations.

Quant aux migrations, inutile de rappeler qu'elles n'ont plus bonne presse dans les pays industrialisés qui préfèrent fermer leurs frontières qu'ouvrir les coffres de leur opulence (vraie ou imaginaire).

Bref, en dehors de l'euthanasie forcée pour les personnes grabataires ou incurables évoquée plus haut, ou de catastrophes sanitaires majeures, les seuls moyens d'endiguer le vieillissement démographique seraient eux-mêmes des mesures contestées ou contre performantes qui n'ont jamais démontré leur efficacité et surtout qui ne réunissent pas l'assentiment d'une majorité des citoyens dans beaucoup de pays occidentaux.

## Quelques principes de base

En conclusion, il est sans doute utile de rappeler quelques principes élémentaires susceptibles d'animer notre réflexion :

- Il n'y a pas en soi de bonnes ou de mauvaises populations, ni de bonnes ou de mauvaises structures démographiques mais seulement des populations et des structures démographiques plus ou moins bien adaptées à l'environnement collectif et aux grandes mutations qui traversent nos systèmes sociétaux,
- En conséquence, les politiques démographiques ne seront elles-mêmes efficaces que si elles s'intègrent dans le contexte sociétal environnant plutôt que d'essayer de le modifier à tout prix,
- Autrement dit, les objectifs d'une politique démographique *stricto sensu* n'auront des chances d'être atteints que s'ils s'insèrent correctement dans un ensemble plus global de politiques de nature différente, à la fois économiques, sociales, sanitaires et culturelles qui devront elles-mêmes être concertées et coordonnées,
- La stratégie consistant à vouloir combattre le vieillissement démographique relève d'une vision passéiste du phénomène : la meilleure politique est de s'y adapter en modifiant nos règles de fonctionnement, nos cadres politiques et administratifs et nos institutions pour les rendre compatibles avec nos structures démographiques, plutôt que l'inverse,
- Autant les politiques de la vieillesse qui visent à améliorer la situation des personnes âgées, du point de vue de leur statut social, de leurs ressources ou de leur santé sont dignes d'intérêt et méritent d'être soutenues, autant les politiques du vieillissement qui visent à modifier les structures démographiques et à agir sur la taille des populations doivent être considérées avec circonspection,
- Dénoncer le vieillissement démographique revient à remettre en question les gains de longévité enregistrés depuis deux siècles et qui représentent un des plus grands progrès de l'humanité : atteindre une espérance de vie avoisinant dorénavant les cent ans,

– S’il est indéniable que c’est le changement de la dynamique démographique dû aux modifications de la fécondité et de la mortalité qui a produit le vieillissement démographique et que c’est ce même vieillissement démographique qui a profondément transformé les rapports entre les générations, il est dorénavant tout aussi évident que la question intergénérationnelle et celle de la cohésion sociale ont pris l’ascendant sur celle du vieillissement et doivent devenir l’objectif prioritaire des éventuelles politiques de population.